

Après les fusions chez les opérateurs :
une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

Table ronde 1

Après les fusions chez les opérateurs : une autre feuille de route pour le Très haut débit ?

- Olivier HENRARD, Secrétaire général - SFR
- Jérôme YOMTOV, Directeur général délégué - Numericable
- Maxime LOMBARDINI, Directeur général - Iliad / Free
- Didier CASAS, Secrétaire général - Bouygues Telecom
- Pierre LOUETTE, Directeur général adjoint - Orange

Animation : Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA



(...)

Patrick VUITTON

Nous enchaînons avec Jérôme YOMTOV de Numericable, qui ne va pas démentir vos propos mais peut-être les préciser. Bien que n'étant pas encore aux commandes de SFR, les actionnaires de Numericable ont une vision sur l'évolution du groupe. En particulier, un éclairage sur les chiffres : vous avez cité 10 millions de prises câblées plus 2 millions de prises FTTH, cela fait peut-être 12 millions de prises, mais cela fait toujours 10 millions de logements puisqu'ils sont à peu près aux mêmes endroits ! Nous avons besoin de comprendre, derrière ces déclarations et derrière la logique industrielle qui vient d'être exposée et qui est très claire, comment cela va se passer au niveau de l'aménagement du territoire et comment l'existant du câble, qui est très important, va peut-être aussi modifier la vision qui existait précédemment chez SFR.

Jérôme YOMTOV, Directeur général délégué - Numericable

Je tiens à vous remercier Monsieur VUITTON et Monsieur le Président ROME de m'inviter chaque année à cette réunion. Effectivement, l'AVICCA c'est l'association des villes câblées... Le Président ROME a rappelé qu'elle avait été créée en 1984, nous n'étions pas encore tous présents mais il s'est passé beaucoup de choses depuis.

En quelques minutes, je voulais vous présenter la stratégie de Numericable sur le déploiement de la fibre optique à partir des réseaux câblés, ce que cela induit ensuite évidemment en termes de services pour les abonnés et les administrés, et également - ce qui est plus nouveau - les relations que nous avons nouées avec des réseaux d'initiative publique depuis l'année dernière, et, enfin, la perspective de l'acquisition de SFR qui va permettre d'accélérer le Plan France Très haut débit et le déploiement de la fibre optique sur nos réseaux.

Sur le déploiement de la fibre à partir des réseaux câblés. Comme vous le savez, ces réseaux câblés ont été construits il y a une quinzaine ou une vingtaine d'années pour diffuser de la télévision et il n'y avait pas de fibre optique, ou en tout cas très peu. Depuis 7-8 ans, Numericable a entrepris de déployer de la fibre optique, d'abord en longue distance entre les différentes villes câblées, et ensuite au sein même des réseaux de desserte pour déployer de la fibre optique au plus près des logements et apporter des nouveaux services à Très haut débit. Nous avons investi plus d'un milliard d'euros à ce jour sur ce projet, et aujourd'hui nous avons sur ce réseau 5,2 millions de foyers qui sont raccordés en fibre optique. Nous l'avons évidemment fait sur fonds propres mais, dans certains cas, nous l'avons fait en partenariat avec les collectivités territoriales - sans les mentionner toutes, on peut citer le conseil général du Rhône, plusieurs collectivités en Moselle, un syndicat d'électrification (le SIPPAREC en Ile-de-France)...

Sur cette emprise géographique, nous constatons déjà que les réseaux câblés apportent la meilleure qualité de service aux abonnés français, c'est le cas de toutes les études indépendantes. La première d'entre elles est celle de l'Arcep, qui place le réseau de Numericable comme étant le plus fiable, plus fiable évidemment que les réseaux historiques et un peu obsolètes de l'ADSL, mais également que les nouveaux réseaux FTTH. D'autres études qui parlent également de qualité de service ou de mesure de vitesse (ip-label, ou Google Mlabs qui mesure la vitesse de téléchargement de streaming sur YouTube) montrent que, lorsque les réseaux câblés passent en fibre optique, ils amènent les meilleurs débits.

Évidemment, le débit ne suffit pas. À partir de cette infrastructure de Numericable, ces 10 millions de foyers câblés et ces 5 millions en fibre optique, nous avons investi sur une plate-forme de services pour répondre aux besoins des abonnés, qui aujourd'hui ne font pas que regarder la télévision chez eux mais utilisent ce réseau pour connecter l'ensemble de leurs appareils, et qui se connectent à Internet pour consommer de la vidéo. Aujourd'hui, on a plus de 6 écrans connectés par foyer et chaque écran consomme de plus en plus de débit, il est donc très important d'avoir une plate-forme de services qui dialogue avec le réseau que nous avons construit. Cette plate-forme de services permet aujourd'hui de recevoir en simultané la télévision en haute définition et demain - c'est-à-dire très bientôt - la télévision en ultra haute définition ou ce que l'on appelle la norme 4K. En termes de débit Internet, l'offre commerciale est aujourd'hui de 200 Mbit/s, mais nous avons annoncé que dans les prochains mois, progressivement, sur ces réseaux câblés en fibre optique, l'offre va passer à 1 Gbit/s, ce qui doit faire environ 200 fois plus que la vitesse traditionnelle de l'ADSL.

Forts de l'expérience que nous avons sur notre infrastructure en propre et de la plate-forme de services, nous avons commencé l'année dernière à engager des discussions avec des réseaux d'initiative publique en fibre optique qui étaient en manque de clients. Nous avons commencé

avec le réseau du SleA, la régie d'électricité de l'Ain. Tout le monde nous avait dit que ce réseau ne fonctionnait pas, et que la fibre optique déployée par les collectivités locales ne pouvait pas marcher. Nous avons donc d'abord fait un test technique, pour voir si notre plate-forme de services pouvait fonctionner sur un réseau construit par une collectivité territoriale ou un syndicat d'électricité. Le test a été concluant : le service que nous proposons physiquement dans le 15^{ème} arrondissement de Paris pouvait fonctionner sur le réseau de l'Ain en zone rurale. Nous avons donc décidé de louer ce réseau et de co-investir avec le SleA. Aujourd'hui le service est ouvert, pas encore sur tout le département car toutes les prises ne sont pas encore construites, mais il est déjà ouvert sur 35 000 foyers dans l'Ain. Et c'est déjà une réussite, pas mal d'abonnés sont sur ce réseau et sont passés de l'ADSL avec quelques Mbit/s à 200 Mbit/s, et avec des services audiovisuels avancés. J'ai l'impression en plus que nous créons une saine émulation puisque, pendant un an, Numericable a arrosé le département de l'Ain et je vois qu'il y a une petite Orange qui pousse ! Cela peut ensuite donner des idées à d'autres collectivités locales.

Je voulais y venir : quel va être l'impact de l'acquisition par Numericable de SFR sur notre stratégie en fibre optique ? C'est une très bonne nouvelle car, comme l'a dit Olivier HENRARD, cela va être un plan d'accélération : aujourd'hui, Numericable fait 5 millions de foyers en fibre, et au total nous couvrons 10 millions de foyers. Nous avons donc pris l'engagement de passer ces 5 millions à 12 millions de foyers en 2017, et 15 millions en 2020.

Comment allons-nous faire ? De deux manières. Dans le rapprochement Numericable-SFR, qui est un rapprochement très complémentaire, Numericable apporte ses réseaux de desserte, les chemins communaux, les chemins vicinaux dans les villes, jusqu'aux foyers. Mais évidemment, il y a de nombreuses villes pour lesquelles Numericable ne disposait pas des autoroutes pour les connecter à notre réseau national. SFR a ce réseau intercommunal, ces autoroutes, puisque SFR avait tiré de la fibre optique - 57 000 km - entre les villes. Nous allons donc pouvoir accélérer ce déploiement de fibre optique au sein des réseaux Numericable, puisque nous allons pouvoir utiliser ce réseau à longue distance de SFR. Cela va évidemment nous permettre d'accélérer très rapidement l'arrivée du Très haut débit sur les villes câblées.

Autre aspect important dans les discussions que nous avons avec les collectivités locales, lorsqu'une collectivité souhaite construire un réseau d'initiative publique, elle peut regarder quel est le taux d'utilisation de son réseau. Lorsque Numericable seul louait le réseau, elle pouvait faire un calcul sur le taux de remplissage de ce réseau. Évidemment, Numericable plus SFR, cela va remplir beaucoup plus les réseaux d'initiative publique, c'est donc une manière de les financer beaucoup plus facilement, puisque la nouvelle entité SFR-Numericable va pouvoir co-investir ou louer ces réseaux de manière beaucoup plus active.

On pourrait encore détailler de manière plus précise ce que l'on pourrait faire. Mais, aujourd'hui nous sommes encore concurrents, nous ne pouvons donc pas discuter en détail des sujets, collectivité par collectivité, et nous attendons le feu vert de l'Autorité de la concurrence pour étudier de manière pratique comment mettre en place ce programme d'investissement. Évidemment, dès que nous aurons ce feu vert, nous serons à la disposition non seulement de l'AVICCA, mais évidemment de chacun des membres de l'AVICCA, pour vous présenter le plan de déploiement, commune par commune et collectivité par collectivité.

(...)

interventions de Didier CASAS, de Maxime LOMBARDINI et de Pierre LOUETTE

(...)

Patrick VUITTON

Nous n'aurons pas le temps du débat puisque nous avons une demi-heure de retard sur un programme qui est déjà très contraint, mais je vais quand même laisser la parole à Jérôme YOMTOV ou Olivier HENRARD, un des deux fiancés du « mariage pour tous » nouveau, pour répondre, car ils ont tout de même été un peu attaqués. Ensuite nous embrayerons sur la table ronde sur les entreprises qui reste aussi une cible importante du THD.

Jérôme YOMTOV

Les différentes interventions ont montré que l'acquisition de SFR par Numericable est une très grande chance pour le Très haut débit. Vous voyez bien que c'est un monde particulièrement concurrentiel, il va y avoir le choix pour les collectivités locales.

Concernant l'ADSL, j'entends encore certains qui veulent vendre des téléphones en noir et blanc en solde, puisque l'ADSL, ce n'est que cela ! Notre projet pour les collectivités locales est d'offrir, grâce à la fibre optique, des services sur lesquels on voit la télévision en très haute définition et de l'Internet à Très haut débit. Ce n'est pas 4 ou 5 Mbit/s que l'on propose, mais 200 Mbit/s aujourd'hui et 1 Gbit/s dans les prochains mois. C'est cela notre projet et notre ambition.

Patrick VUITTON

Merci à tous. Le dialogue se poursuivra au niveau local je pense, vous y avez tous des représentants et cela permettra de rentrer davantage dans le concret par rapport aux projets des collectivités.